

Évaluation des Projets Interdisciplinaires (P.I.D.)

Critère A : base disciplinaire

Niveaux	Descripteurs de niveaux 1 ^{re} année	Descripteurs de niveaux 3 ^e année	Descripteurs de niveaux 5 ^e année
0	L'élève n'atteint aucun des niveaux décrits ci-dessous.	L'élève n'atteint aucun des niveaux décrits ci-dessous.	L'élève n'atteint aucun des niveaux décrits ci-dessous.
1 – 2	L'élève : démontre qu'il dispose d'une base disciplinaire pertinente limitée .	L'élève : démontre qu'il dispose d'une base disciplinaire pertinente limitée .	L'élève : démontre qu'il dispose d'une base disciplinaire pertinente limitée .
3 – 4	L'élève : démontre qu'il dispose dans une certaine mesure d'une base disciplinaire pertinente.	L'élève : démontre qu'il dispose dans une certaine mesure d'une base disciplinaire pertinente.	L'élève : démontre qu'il dispose dans une certaine mesure d'une base disciplinaire pertinente.
5 – 6	L'élève : démontre qu'il dispose en grande partie de la base disciplinaire nécessaire .	L'élève : démontre qu'il dispose en grande partie de la base disciplinaire nécessaire .	L'élève : démontre qu'il dispose en grande partie de la base disciplinaire nécessaire .
7 – 8	L'élève : démontre qu'il dispose parfaitement de la base disciplinaire nécessaire .	L'élève : démontre qu'il dispose parfaitement de la base disciplinaire nécessaire .	L'élève : démontre qu'il dispose parfaitement de la base disciplinaire nécessaire .

Remarque : la base disciplinaire décrit les connaissances factuelles, conceptuelles et procédurales que les élèves acquièrent lors de l'étude des matières du PEI. Les enseignants doivent utiliser les critères spécifiques aux groupes de matières pour étayer leur jugement lorsqu'ils déterminent le niveau atteint par les élèves en matière de base disciplinaire. Ces jugements peuvent s'appuyer sur des évaluations sommatives particulières menées dans le cadre de l'unité interdisciplinaire en tant que telle, ou reposer sur des tâches d'évaluation disciplinaires connexes.

Les niveaux attribués pour ce critère doivent représenter l'évaluation collective des enseignants de toutes les matières impliquées dans la recherche interdisciplinaire. Si l'élève n'applique pas les connaissances issues des différentes disciplines avec le même degré de réussite, les enseignants doivent faire appel à leur jugement professionnel pour déterminer le niveau qui correspond le mieux à la base disciplinaire globale de l'élève (approche dite de meilleur ajustement).

Critère B : synthèse

Niveaux	Descripteurs de niveaux 1 ^{re} année	Descripteurs de niveaux 3 ^e année	Descripteurs de niveaux 5 ^e année
0	L'élève n'atteint aucun des niveaux décrits ci-dessous.	L'élève n'atteint aucun des niveaux décrits ci-dessous.	L'élève n'atteint aucun des niveaux décrits ci-dessous.
1 – 2	L'élève : établit peu de liens et/ou des liens superficiels entre les connaissances disciplinaires.	L'élève : établit peu de liens et/ou des liens superficiels entre les connaissances disciplinaires.	L'élève : établit peu de liens et/ou des liens superficiels entre les connaissances disciplinaires.
3 – 4	L'élève : établit des liens entre les connaissances disciplinaires pour arriver à une compréhension convenable .	L'élève : établit des liens entre les connaissances disciplinaires pour arriver à une compréhension convenable .	L'élève : établit des liens entre les connaissances disciplinaires pour arriver à une compréhension convenable .
5 – 6	L'élève : synthétise des connaissances disciplinaires afin de démontrer sa compréhension interdisciplinaire.	L'élève : synthétise des connaissances disciplinaires afin de démontrer sa compréhension interdisciplinaire.	L'élève : synthétise des connaissances disciplinaires afin de démontrer une compréhension interdisciplinaire cohérente et approfondie
7 – 8	L'élève : synthétise des connaissances disciplinaires afin de démontrer une compréhension interdisciplinaire cohérente .	L'élève : synthétise des connaissances disciplinaires afin de démontrer une compréhension interdisciplinaire cohérente et approfondie .	L'élève : synthétise des connaissances disciplinaires afin de démontrer une compréhension interdisciplinaire cohérente, approfondie et perspicace .

Remarque : dans le cadre de ce critère, les démonstrations doivent porter sur des situations d'abord familières (1^{re} année), puis sur des situations familières et inhabituelles (3^e année) et enfin sur un éventail de situations inhabituelles de plus en plus complexes (5^e année) au fur et à mesure de la progression des élèves dans le programme. Il incombe aux enseignants de donner l'occasion à leurs élèves de démontrer leur compréhension interdisciplinaire de façon de plus en plus autonome.

Critère C : communication

Niveaux	Descripteurs de niveaux 1 ^{re} année	Descripteurs de niveaux 3 ^e année	Descripteurs de niveaux 5 ^e année
0	L'élève n'atteint aucun des niveaux décrits ci-dessous.	L'élève n'atteint aucun des niveaux décrits ci-dessous.	L'élève n'atteint aucun des niveaux décrits ci-dessous.
1 – 2	L'élève : communique sa compréhension interdisciplinaire de façon limitée .	L'élève : communique sa compréhension interdisciplinaire de façon peu structurée, claire ou cohérente.	L'élève : communique sa compréhension interdisciplinaire de façon peu structurée, claire ou cohérente.
3 – 4	L'élève : communique sa compréhension interdisciplinaire de façon relativement claire.	L'élève : communique sa compréhension interdisciplinaire de façon relativement claire et cohérente ; identifie des sources.	L'élève : communique sa compréhension interdisciplinaire de façon relativement organisée et cohérente, en reconnaissant des formes ou des supports de communication appropriés ; énumère des sources.
5 – 6	L'élève : communique sa compréhension interdisciplinaire de façon généralement claire ; identifie des sources.	L'élève : communique sa compréhension interdisciplinaire de façon généralement bien organisée et cohérente, en reconnaissant des formes ou des supports de communication appropriés ; identifie des sources pertinentes .	L'élève : communique une compréhension interdisciplinaire généralement organisée, claire et cohérente, en commençant à utiliser les formes ou les supports de communication sélectionnés de manière efficace ; documente des sources pertinentes en utilisant une convention reconnue.
7 – 8	L'élève : communique sa compréhension interdisciplinaire de façon	L'élève : communique une compréhension interdisciplinaire claire et bien	L'élève : communique une compréhension interdisciplinaire systematiquement bien

	claire, organisée et cohérente ; cite des sources pertinentes.	structurée, en commençant à utiliser les formes ou les supports de communication sélectionnés de manière appropriée ; documente des sources pertinentes.	structurée, claire et cohérente, en utilisant les formes ou les supports de communication sélectionnés de manière efficace ; documente systématiquement des sources bien choisies en utilisant une convention reconnue.
--	---	--	--

Remarque : dans le cadre de ce critère, les élèves doivent communiquer leur compréhension avec de l'aide en 1^{er} année, avec un minimum de soutien en 3^e année et de manière autonome en 5^e année.

Critère D : réflexion

Niveaux	Descripteurs de niveaux 1 ^{re} année	Descripteurs de niveaux 3 ^e année	Descripteurs de niveaux 5 ^e année
0	L'élève n'atteint aucun des niveaux décrits ci-dessous.	L'élève n'atteint aucun des niveaux décrits ci-dessous.	L'élève n'atteint aucun des niveaux décrits ci-dessous.
1 – 2	L'élève : décrit les points forts et les limites du processus d'apprentissage interdisciplinaire de façon limitée .	L'élève : mène une réflexion limitée sur lui-même en tant qu'apprenant disciplinaire et interdisciplinaire ; résume la contribution des différentes disciplines de façon limitée.	L'élève : démontre une réflexion limitée sur le développement de sa compréhension interdisciplinaire ; décrit de manière superficielle les avantages ou les limites des connaissances disciplinaires et interdisciplinaires dans des situations particulières.
3 – 4	L'élève : décrit les points forts et les limites du processus d'apprentissage interdisciplinaire ; indique quelques avantages ou limites des connaissances disciplinaires dans des situations particulières.	L'élève : mène une réflexion sur lui-même en tant qu'apprenant disciplinaire et interdisciplinaire ; indique quelques avantages et limites des connaissances disciplinaires et interdisciplinaires dans des situations particulières.	L'élève : démontre une réflexion convenable sur le développement de sa compréhension interdisciplinaire ; décrit quelques avantages et limites des connaissances disciplinaires et interdisciplinaires dans des situations particulières.
5 – 6	L'élève : explique les points forts et les limites du processus d'apprentissage interdisciplinaire ; indique quelques avantages et limites des	L'élève : mène systématiquement une réflexion sur lui-même en tant qu'apprenant disciplinaire et interdisciplinaire ;	L'élève : démontre une réflexion significative sur le développement de sa compréhension interdisciplinaire ; explique les avantages et les limites

	connaissances disciplinaires et interdisciplinaires dans des situations particulières.	décrit quelques avantages et limites des connaissances disciplinaires et interdisciplinaires dans des situations particulières.	des connaissances disciplinaires et interdisciplinaires dans des situations particulières.
7 – 8	L'élève : évalue les points forts et les limites du processus d'apprentissage interdisciplinaire ; décrit quelques avantages et limites des connaissances disciplinaires et interdisciplinaires dans des situations particulières.	L'élève : mène systématiquement une réflexion complexe sur lui-même en tant qu'apprenant disciplinaire et interdisciplinaire ; explique les avantages et les limites des connaissances disciplinaires et interdisciplinaires dans des situations particulières.	L'élève : démontre une réflexion approfondie et nuancée sur le développement de sa compréhension interdisciplinaire ; évalue de manière approfondie et complexe les avantages et les limites des connaissances et des modes de la connaissance disciplinaires et interdisciplinaires dans des situations particulières.

Remarque : les élèves doivent réfléchir à la contribution apportée par les disciplines, et ce, tout au long du processus d'apprentissage interdisciplinaire.